

Compte–rendu pour le web 2004

BD du 19 avril

1.L'Union fait la force : Les rencontres ont eu lieu le dimanche 18 avril 2004 l'équipe de la FEQ a remporté deux parties et amassé 2,000\$ pour la fédération. Félicitations!

2.Compétitions

FISU : Montréal désire être candidate avec la ville de Hamilton pour la tenue des jeux Universitaires FISU 2009. Dominique nous fait mention que la ville de Montréal donnerait son soutien au projet Fisu, s'il se tenait plutôt en 2011.Nous ne savons pas si cela signifie que les jeux de 2009 sont compromis ou si des demandes seront faites les deux années. La décision pour 2009 sera rendue en juin.

Le championnat du monde cadet et junior : Dominique nous fait un bref compte-rendu du déroulement des championnats et des résultats. Félicitations aux jeunes qui ont participé.

3.Projet de développement

Le programme Escrimousse de Normand Choquette nous sera présenté le 6 juin à 9hre et celui de Henri Sassine à 9h30 juste avant l'assemblée générale

4. Achat d'équipement: Les démarches pour l'achat de deux pistes électriques sont en cours.

5.Compétitions du circuit

- a) Épée fleuret sabre d'or. Le DT nous présente une proposition de certains entraîneurs de diviser EFS en trois épreuves qui comprendraient chacune des épreuves seniors et juniors en individuel et en équipes. Certains avantages comme le fait d'avoir besoin de moins d'arbitres, de moins grands locaux, sont compensés par le fait que les revenus seront forcément moins importants rendant possiblement l'événement non-rentable. Il est proposé que si un club propose d'organiser un événement avec une seule arme, la FEQ pourrait placer l'évènement au calendrier à l'arme identifiée mais nous ne pouvons pas le promouvoir vu le risque financier.
 - b) Robert Desjarlais : Ce Tournoi aux trois armes, qui a été abandonné il y a quelques années, sera re-proposé la saison prochaine.
 - c) La FEQ présentera le programme de compétitions tant pour les jeunes, les AAA et les seniors, des suggestions seront faites lors de l'assemblée des entraîneurs pour le calendrier et le déroulement. Certains événements seront réservés à la FEQ.
 - d) Championnat canadien; les démarches sont en cours, La FEQ apporte son concours pour différents aspects.
6. Gala méritas : La salle de chez Pratt and Whitney (Longueuil) et le traiteur Las Olas sont réservés, Dominique et Stéphane prépareront la section audiovisuelle. Nous discutons de l'attribution des mentions
7. Concernant la problématique des affiliations : nous réalisons qu'à au moins deux tournois du circuit des jeunes, les affiliations n'ont pas été vérifiées et

Compte–rendu pour le web 2004

plusieurs jeunes se retrouvent au classement après deux ou trois compétitions avec une affiliation verte ou jaune. Au championnat provincial la réaction des parents a été assez intense et la problématique mérite d'être soulevée. L'effet du désengagement de ces organisateurs en plus de priver la FEQ de revenus légitimes, entraîne des conséquences en ce qui concerne l'assurance pour ces jeunes.

8. Pour le classement : les jeunes qui n'ont pas l'affiliation requise ne seront pas inscrits au classement.
9. Entraîneur vénézuélien : Dominique nous avise qu'un l'entraîneur sera en visite pour quelques jours au début de l'été. Dans la région de l'Abitibi tout serait en place pour accueillir cet entraîneur. À suivre.
10. Préparation de l'AGA 2004

Ajouter un amendement à la constitution :

- Tel que suggéré à l'AGA 2003, et pour faire suite à certaines problématique de transmission d'information, de programmation parallèle et du besoin de la fédération d'avoir un nombre de clubs qui reflète et représente les régions. Nous désirons limiter les territoires d'expansion des clubs à une région mitoyenne. Ajout du point 1.03.1 à la constitution.

Point 1.03.1 : Un club peut avoir des clubs satellites dans sa région et dans une seule région mitoyenne.

Comme incitatif : Pour les clubs concernés, l'affiliation pour l'année 2004-2005 pourra être considérée comme "nouveau club" et sera de \$60, ils pourront également bénéficier d'un emprunt d'équipement pour la première année.

Cet amendement devra faire partie de l'avis de convocation pour l'assemblée générale.

Proposé par Paul Beaudry secondé par Dominique Teisseire. Adopté à l'unanimité.